



AUTORITÉ DE RÉGULATION
DE LA COMMANDE PUBLIQUE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE QUITUS DE NON-REDEVANCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(Arrêté N°0403/SEPMBPE du 19 juin 2019 – Art.2)

Référence : ARCOP-PM1-ERG 010
Date d'édition : 02/06/2025
Version : 2
Page : 1

Instructions :

- Renseigner le présent formulaire et y joindre une copie de la Déclaration Fiscale d'Existence (DFE) de l'entreprise
- Faire parvenir les documents par voie physique au service courrier de l'ARCOP ou par email à l'adresse exclusivement dédiée quitus@arcop.ci

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR			
Raison sociale* :			
N°RCCM : Numéro du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier			
N°CC* : Numéro de Compte Contribuable			
Sigle* :			
Nom et prénom(s) du représentant légal :			
Adresse postale* :			
Téléphone 1* :		Téléphone 2 :	
Personne à contacter :		Téléphone :	
CHOIX DU MODE DE RECEPTION DE LA REPONSE * :			
<input type="checkbox"/> (1) Par voie physique au service courrier de l'ARCOP			
<input type="checkbox"/> (2) Par email à l'adresse suivante :			
<i>(inscrire ci-dessus l'adresse email de réception)</i>			
Fait à* :	Signature et Cachet* :		
Le *			

* Champs obligatoires

N.B. : Toute demande ne donne pas systématiquement droit à une réponse favorable. Selon le cas, un quitus de non redevance ou une fiche de rejet listant les impayés sera disponible après cinq (05) jours ouvrables de traitement.